

# Éditorial

## Interrogation

Sylvain Bourmeau

Libération, 9 janvier 2013

Que peuvent bien peser trois morts de plus au regard des 800 000 victimes du dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle ? Pour les proches de ces trois Français assassinés à Kigali en avril 1994, quelques jours après l'attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana - deux gendarmes et la femme de l'un d'eux -, la question ne se pose évidemment pas de cette sinistre manière. Du point de vue de la vérité historique, il y a également fort à parier que ces trois morts, de nationalité française, occupent une place très singulière. Et que, près de vingt ans plus tard, ils pointent le doigt, de façon inédite, vers notre capitale. C'est en tout cas ce que semble penser le juge Marc Trévidic, qui a su relancer une véritable enquête, et auquel un médecin militaire a confié que son identité avait été usurpée sur le certificat de décès d'au moins une des trois victimes. Ce faux grossier et la pression des autorités françaises sur des familles sommées à l'époque de renoncer à toute demande d'explication oblige désormais à s'interroger autrement sur les motifs et les circonstances de ces assassinats. Ces deux gendarmes, chargés des transmissions radio entre l'ambassade de France et l'armée rwandaise, ont-ils écouté des conversations qu'ils n'auraient jamais dû entendre et qui concernaient l'attentat déclencheur du génocide ? Après tant d'années perdues par le juge Bruguière, la justice est peut-être enfin en mesure de répondre un jour prochain à ces questions. Et, du même coup, de préciser l'implication et donc la responsabilité de notre pays dans la tragédie rwandaise.